Offre de stage
Assistant / assistante du département culturel

1er semestre 2027

Description de l'organisme :

L'Institut français de Suède est installé dans les locaux de l'Ambassade de France en Suède (Kommendörsgatan 13, Stockholm). Son action couvre l'ensemble des missions de coopération et d'action culturelle définies par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères dans les domaines culturels, scientifiques et universitaires, linguistiques et éducatifs.

Description du poste :

Sous la responsabilité de la directrice de l'Institut français de Stockholm et de l'attachée culturelle, le ou la stagiaire sera chargé.e des missions suivantes :

- Appui au quotidien de l'attachée culturelle : suivi de la boîte mail du pôle culturel, actualisation des bases de données, prises de rendez-vous, veille et rappels, préparation de réunions, ordres du jour, rédaction de compte-rendus, veille médias sur l'actualité culturelle, réalisation de benchmarks et de synthèses sur des thématiques ciblées.

- Participation à l'organisation des événements culturels (technique, communication, gestion administrative). Appui à la chargée de communication sur le volet culturel de l'action de l'IFS : rédaction d'articles pour le site internet, et plus ponctuellement de post sur les réseaux sociaux, réalisation de petites interview, relecture.

Profil recherché :

- Master 1 minimum : formation en management et administration de projets culturels, ou plus globalement dans les métiers des arts et de la culture
- Français et anglais courant, le suédois serait un plus
- Excellent niveau rédactionnel
- Maîtrise des outils informatiques courants (suite Office) et des outils d'organisation de webinaires et réunions en distanciel, notamment Zoom etTeams.

Savoir-être :

- Autonomie, créativité, rigueur, sens de l'organisation et du contact, réactivité
- Esprit d'équipe et qualités relationnelles.
- Esprit d'initiative
- Polyvalence et disponibilité.

Dates : du 15 janvier au 18 juin 2027

Lieu : Stockholm

Informations complémentaires :

La gratification est de 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale en application de l'article L. 241-3 du code de la sécurité sociale, soit 4,50 euros par heure effectuée.

L'Institut français ne prend pas en charge les frais d'hébergement qui restent à la charge du stagiaire.

Une convention de stage entre l'université et le stagiaire devra être signée avant toute prise de fonction. **Le stage est réservé aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français pour l'année universitaire 2026-2027.**

Les candidat.e.s sont priés d'adresser une lettre de motivation (en français et anglais) accompagnée d'un CV avant le 8 novembre 2026 à : culture@ifsuede.com